

Action humanitaire et médias arabes : La **nécessité** du dialogue

Comment éviter que les obligations de neutralité et de confidentialité observées par les acteurs humanitaires, notamment le CICR, ne soient pas assimilées par les médias à de l'indifférence, voire de la complicité avec les bourreaux ? Cette interrogation a été au cœur du séminaire sur "L'information au Moyen-Orient et les défis de l'action humanitaire", thème d'une rencontre organisée par le CICR, les 8 et 9 décembre 2004, à Beyrouth, avec la participation d'une trentaine de journalistes arabes et de plusieurs représentants du CICR.



Photo CICR



tiques – et toutes les questions sur les terrains où nous opérons sont souvent politisées", avoue, de son côté, Tamara Rifai (CICR-Le Caire). Qui ajoute : "Nous souhaitons mieux comprendre les problèmes de l'information dans le monde arabe, afin de mieux réduire le fossé séparant l'action humanitaire et le travail médiatique". Balthasar Staehelin (Délégué Général du CICR pour les opérations au Moyen-Orient) rappelle, pour sa part, "les pressions de toutes sortes auxquelles les travailleurs humanitaires sont soumis sur le terrain et qui émanent des parties en conflit" et exprime le désir de l'organisation humanitaire d'établir des relations de compréhension mutuelle avec les représentants des médias, d'expliquer aux journalistes ce qu'elle fait, comment elle le fait et pourquoi elle le fait ainsi.

Samir Kassir (éditorialiste au quotidien, *Annahar*, Beyrouth), rappelle à ses confrères une vérité à ne pas perdre de vue : "En tant qu'Arabes, nous sommes des clients permanents du CICR. Notre dette envers cette organisation est très grande". Il ajoute, en guise d'exemple: "Nous aurions sans doute beaucoup perdu durant la guerre civile du Liban (1975-1990), si le CICR n'était pas présent dans notre pays". Cela méritait d'être dit d'entrée de jeu, afin que les journalistes arabes, qui sont prompts à critiquer l'action du CICR, n'oublient pas ce que cette organisation

“Le principe de la neutralité n'est pas toujours bien compris. On lit parfois dans les journaux arabes des titres comme celui-ci "Le CICR aide l'ennemi". Nous aimerions tant pouvoir réfuter ces accusations sans fondement et expliquer notre position, de manière à avoir une meilleure presse", explique Antoine Bieler (CICR-Beyrouth),

lors de ce premier workshop réunissant des journalistes et des représentants de l'organisation humanitaire. "Les relations entre le CICR et les journalistes sont souvent empreintes d'incompréhension. Nous devons réviser nos méthodes de travail afin de réduire le fossé qui sépare encore notre organisation des médias. Nous devons aussi expliquer notre façon d'appréhender les questions poli-

a fait (et continue de faire) dans leurs pays, notamment en faveur des prisonniers en général et des prisonniers de guerre en particulier.

Yahia Alibi (CICR-Genève) situe le travail humanitaire dans le contexte des changements intervenus depuis les attentats du 11 septembre 2001 : "Nous traversons une étape difficile.

Les humanitaires comme les journalistes font face à des difficultés qu'ils

n'ont jamais connues auparavant. Ces difficultés sont dues à la "polarisation excessive" née de la guerre contre le terrorisme. Dans leur confrontation, très déséquilibrée, contre les Etats, les groupes armés ont recours à des moyens extrêmes, comme le terrorisme. Il est devenu d'autant plus difficile d'observer la neutralité, qui est le principe de travail de notre organisation comme celui des journalistes, que chacune des parties en conflit vous demande d'être avec elle. Et si vous refusez de vous prononcer, vous êtes considéré comme un ennemi potentiel".

Cette position émane d'une incompréhension totale de la nature du travail humanitaire et d'une confusion, dans l'esprit de certains, entre l'agenda humanitaire et l'agenda politique ou militaire. Certains sont même allés jusqu'à appeler à associer action militaire et action humanitaire et à considérer le travail humanitaire comme une partie intégrante de l'activité militaire. "C'est le seul moyen pour pouvoir secourir rapidement les victimes civiles pendant les combats", disent-ils. On a même assisté, durant la guerre d'Afghanistan, à un largage de l'aide humanitaire sur les zones qui étaient soumises, presque simultanément, aux bombardements de l'aviation. "Cette association entre action humanitaire et action militaire est très grave, car elle porte atteinte à un principe fondamental du travail humanitaire : la neutralité et l'indépendance", conclut Yahia Alibi. En alimentant ainsi la confusion dans l'esprit des gens entre armées et organisations humanitaires, soldats et secouristes, on nuit aussi gravement à

l'image des organisations humanitaires, qui deviennent des cibles potentielles pour les groupes armés. Le CICR en a fait l'expérience douloureuse, il y a quelques mois, en Irak, lorsque son quartier général a essuyé une attaque terroriste.

"Le CICR existe depuis plus d'un siècle. Pourquoi l'organisation

a-t-elle attendu si longtemps avant d'ouvrir un dialogue avec les journalistes ?", s'est interrogé Chaâ-

bane Abderrahim (rédacteur en chef du magazine Al-Moujtamaâ, Koweït). Le confrère cite d'autres faits qui nuisent à l'image de marque des organisations humanitaires dans l'opinion publique : la manipulation du travail humanitaire et son exploitation par certains gouvernements, mais aussi les abus (sexuels ou autres) souvent attribués aux agents humanitaires dans telle ou telle région. En Irak, explique Ahmed Abdelmajid (quotidien Azzaman, Bagdad), certains groupes cherchent à accréditer la thèse selon laquelle les organisations humanitaires présentes dans le pays seraient des officines de renseignement qui travaillent pour le compte des troupes américaines. Comment s'étonner dès lors que des humanitaires soient kidnappés en pleine rue et, parfois, tués par des éléments terroristes ? Roland Huguenin (CICR-Londres), qui travaillait auparavant à Bagdad, reconnaît que le CICR a bien recueilli des informations sur des cas avérés de torture dans la prison d'Abou Gharib, près de la capitale irakienne.

Mais, a-t-il précisé, "l'organisation n'est pas restée les bras croisés, puisqu'elle les a portées à la

connaissance des autorités américaines, qui se sont engagées à enquêter sur ces cas". En fait, explique-t-il, "le CICR ne pouvait pas publier les informations en sa possession". Et pour cause : "La divulgation des informations pourrait ne pas aider à trouver une solu-

tion aux problèmes posés", explique Nada Doumani (ex-CICR-Bagdad). Qui avoue avoir toujours eu des difficultés à expliquer aux journalistes arabes que le silence observé par le CICR dans cette affaire – et toutes les affaires dont il prend connaissance – n'est pas synonyme de mutisme et que "la neutralité n'est pas complicité". "C'est un principe de travail que le CICR observe afin de mettre en confiance ses interlocuteurs et les amener à agir en vue de régler les problèmes", explique-t-elle.

En guise de conclusion :

"La confidentialité n'est pas synonyme de silence ou de complicité, insiste Balthasar Staehelin. Le principe de neutralité se justifie par le fait que le CICR vient en aide aux victimes de la guerre, et à toutes les victimes, des deux côtés du front, et doit donc avoir des contacts avec l'une et l'autre partie en conflit. Afin d'être accepté des uns et des autres et de pouvoir travailler ainsi dans une atmosphère de confiance, le CICR doit aussi se garder de prendre position. Nous n'avons pas à avoir une opinion sur le système politique en place dans le pays où nous voulons opérer. Notre objectif est humanitaire. Nous cherchons à alléger les souffrances des victimes des conflits".

"La neutralité n'est pas un objectif en soi, mais un moyen", précise, pour sa part, Yahia Alibi. Il ajoute : "Nous ne sommes pas dupes. Nous ne cherchons pas à établir une équivalence entre le bourreau et la victime. En réalité, nous sommes solidaire de cette dernière,

que nous cherchons à aider. Mais pour arriver jusqu'à elle, nous devons composer avec celui qui la tient pri-

sonnière".

Conclusion en forme de parabole : "pour pouvoir arriver jusqu'à la souris je dois avoir des relations avec l'éléphant, seul capable de m'amener (ou de m'empêcher d'arriver) jusqu'à elle." ■

R.K

» Nous souhaitons mieux comprendre les problèmes de l'information dans le monde arabe.

» La confidentialité n'est pas synonyme de silence ou de complicité... La neutralité n'est pas, non plus, un objectif en soi !